

**Préavis n°3-2021 du Comité de Direction concernant
les comptes 2020 d'Enfance & Jeunesse.**

Rolle, le 29 mars 2020

Chapitre 1	Introduction
Chapitre 2	Scolaire et Bibliothèque
Chapitre 3	Accueil de jour des enfants

**Préavis du Comité de Direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse pour
sa séance du 9 juin 2021**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 14 des statuts d'Enfance & Jeunesse, nous avons l'honneur de vous soumettre pour approbation les comptes 2020, ainsi que le rapport de gestion de notre association.

1. Introduction

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire mondiale et localement par la fermeture des écoles et des structures d'accueil en mars 2020. Il a fallu très rapidement réagir pour définir les besoins de la population en termes d'accueil, notamment pour les travailleurs des soins médicaux et services publics nécessaires à la Suisse. Un groupe de crise s'est mis en place afin de proposer un accueil d'urgence qui a fonctionné pendant la fermeture de tous les autres services à la demande du Canton. Très vite, nous avons dû faire face à une quantité exponentielle de problématiques administratives, notamment en termes de rémunération, de facturation, de demandes de remboursements, de RHT, de gestion des logiciels, de l'application de nouvelles normes et directives changeant constamment, de besoins de communication précise et constante autant pour l'ensemble des employés, que pour les familles. La Direction et le CODIR ont dû prendre de nombreuses décisions en peu de temps.

2. Scolaire et Bibliothèque

Scolaire

Le coût d'un élève du primaire sans la redistribution des valeurs d'entretien, d'intérêts et locative se monte à CHF 3'759.22 alors que celui-ci se monte à CHF 3'095.08 pour le secondaire.

En comparaison, le budget 2020 s'élevait à CHF 4'001.80 par élève du primaire et à CHF 4'115.25 par élève du secondaire. Au niveau des comptes 2019, le coût s'élevait à CHF 3'757.27 par élève du primaire et se montait à CHF 3'437.82 pour un élève secondaire.

Le budget tel que présenté et accepté lors du Conseil Intercommunal du 6 novembre 2019 a été bien respecté.

Nous avons construit un bâtiment provisoire de 4 classes pour la rentrée 2020 sur le site du Martinet.

Malgré ces investissements et de petites variations sur certains postes, le résultat est positif et reste bien en dessous des comptes 2019 pour les écoles primaires et pour l'école secondaire, toutefois ces informations doivent être pondérées en raison de la situation COVID, notamment car ce résultat est en partie dû aux non-dépenses liées aux sorties, camps et autres événements prévus initialement en 2020 et qui ont été annulés.

Fonds de réserve

Vu ces résultats, les membres du Codir proposent de restituer le fonds de réserve de CHF 50'000.- aux Communes, selon la clé de répartition 2019.

Bibliothèque

Le coût par habitant pour la Commune de Rolle, qui finance 65% des frais de fonctionnement, se monte à CHF 26.52. Le coût par habitant des 10 autres communes, qui supportent le solde de 35% des frais, se monte à CHF 9.45.

En comparaison, le budget 2020 s'élevait à CHF 31.54 pour la Commune de Rolle et à CHF 11.38 pour les 10 autres communes. Au niveau des comptes 2019, le coût par habitant pour la commune de Rolle se montait à CHF 23.22 et pour les autres communes à CHF 8.33.

Le budget tel que présenté et accepté lors du Conseil Intercommunal du 6 novembre 2019 a été bien respecté. Malgré des variations sur certains postes, nos dépenses ont été bien inférieures aux prévisions budgétaires et restent en ligne avec les comptes 2019 ceci avec une offre plus riche et variée des prestations de la bibliothèque.

3. Accueil de jour des enfants

Le coût moyen par habitant pour l'ensemble du bassin de la population du réseau (15'723 habitants) se monte à CHF 287.72. En comparaison, le budget 2020 s'élevait à CHF 347.44 et pour les comptes 2019, le montant par habitant était de CHF 288.40.

Le budget tel que présenté et accepté lors du Conseil Intercommunal du 6 novembre 2019, a été bien respecté. Avec la mise en route de deux extensions sur Rolle et Perroy, nos dépenses ont été bien en dessous des prévisions budgétaires, notamment grâce au soutien cantonal et au soutien exceptionnel de la FAJE.

Fonds de réserve

Vu ces résultats, les membres du Codir proposent de restituer le fonds de réserve de CHF 300'000.- aux Communes, selon la clé de répartition 2019.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Dans sa séance du 9 juin 2021
- Vu le préavis du Comité de Direction
- Entendu le rapport de la Commission de Gestion
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

Décide

1. d'approuver les comptes 2020 du volet scolaire ;
2. d'approuver les comptes 2020 du volet bibliothèque ;
3. de dissoudre le fonds de réserve Covid scolaire de CHF 50'000.- ;
4. de restituer la différence en faveur des communes, qui s'élève à CHF 900'314.38 ;
5. de restituer le fonds de réserve Covid scolaire, qui s'élève à CHF 50'000.- selon la clé de répartition 2019 ;
6. d'approuver les comptes 2020 du volet accueil de jour ;
7. de dissoudre le fonds de réserve Covid de CHF 300'000.- ;
8. de restituer la différence en faveur des communes, qui s'élève à CHF 883'835.19 ;
9. de restituer le fonds de réserve Covid, qui s'élève à CHF 300'000.- selon la clé de répartition 2019 ;
10. de donner décharge au CODIR pour sa gestion durant l'exercice 2020 ;
11. de donner décharge à la Commission de Gestion de son mandat.

Ainsi adopté par le Comité de direction lors de sa séance du 29 mars 2020.



Marinella Page
Présidente



Ingrid Jorissen
Directrice

Annexes : comptes 2020 et rapport de gestion